Martigny, mardi 19 mai 1936. 76me année No 59.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 12.50
ETRANGER : Un an . . . . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . fr. 21.—
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

TÉLÉPHONES :
RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECRÉTARIAT DU PARTI 61.303
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Le bilan d'un quart de session

Le Grand Conseil valaisan s'est donc réuni lundi dernier en session ordinaire de printemps ; il a siégé lundi de 9 heures à midi, mardi de 8 h. à 12 heures, mercredi de 8 à 10 h. et jeudi de 8 à 12 h. 30, puis la première partie de la session a été close. A quand la suite ? Comme on le sait, c'est au Conseil d'Etat qu'appartient le devoir de convoquer notre parlement.

D'aucuns ont proposé de le réunir en juillet. En ce qui nous concerne, nous estimons que ce serait une erreur ; la température n'est pas favorable, et de nombreux députés de la campagne et de la montagne ne peuvent quitter leurs occupations.

L'époque la plus favorable serait du 25 au 30 mai.

Mais une question se pose : les commissions sont-elles prêtes ?

Nous avons déjà signalé brièvement que les méthodes employées jusqu'ici ne permettent pas un travail utile et fructueux : la faute n'en incombe pas aux députés, mais la plupart du temps au Conseil d'Etat.

Prenons un exemple : la commission des finances, qui joue aujourd'hui un rôle de tout premier plan, puisqu'elle a été souvent obligée de se substituer à un gouvernement défaillant, est toujours convoquée tardivement ; elle doit mettre les bouchées doubles, et siège 8 à 9 jours de suite, ce qui finit par lasser ses membres ; chacun ne peut pas abandonner son travail aussi longtemps. Preuve en soit que cette commission permanente est renouvelée presqu'au complet.

Il en est de même pour les autres commissions ; elles devraient être désignées à la fin de chaque session pour la suivante.

Il faut surtout que le Conseil d'Etat prépare ses messages et ses projets suffisamment à l'avance afin qu'ils soient remis 8 à 10 jours avant les sessions aux commissions.

Prenons des exemples : le projet financier du gouvernement a été remis aux députés 5 jours avant la première séance ; puis, en cours de route, on apprend qu'il est retiré et qu'on en revient à un impôt de crise !!

Le résultat de ces procédés est connu : ou bien les commissions ne sont pas prêtes, ou elles doivent siéger parallèlement aux séances du Grand Conseil, ce qui est inadmissible.

Les journées qui viennent de se terminer ont mis en évidence les défauts du système.

Jamais session n'aurait été aussi terne si deux députés radicaux n'avaient élevé les débats en saisissant la haute assemblée de questions qui intéressent au plus haut degré notre agriculture valaisanne.

M. Octave Giroud a demandé au gouvernement de donner force de loi aux décisions prises pour assurer à nos produits une présentation convenable, un contrôle effectif ; l'expérience démontre que nous ne pouvons lutter sur le marché suisse qu'en présentant des produits irréprochables.

L'avantage du système est qu'il assure au producteur un prix convenable et détermine la marge des expéditeurs de fruits.

M. Henri Desfayes a souligné comme il convient la nécessité d'équiper le canton pour le protéger contre le gel du printemps ; nous n'avons pas le droit d'abandonner l'agriculture aux risques naturels ; et puisqu'aujourd'hui des expériences concluantes sont faites, profitons-en ! Le pays tout entier ne peut qu'en bénéficier.

Dans ces deux propositions, nos amis ont fait application des principes de notre parti, en faisant appel à l'union et à la solidarité.

On le sait, nos hôteliers, qui constituent eux aussi une branche importante de notre activité économique, sont aux prises avec de grandes difficultés comme notre industrie.

Il faut examiner comment on peut les aider et lutter en même temps contre le chômage qui s'étend malheureusement chaque jour.

Pour cela, il faut de l'argent, beaucoup d'argent

Mais pour qu'un gouvernement obtienne des crédits et des ressources, il faut qu'il jouisse de la confiance de ses administrés et il importe que l'effort demandé aux contribuables soit équitable et proportionné à leurs ressources.

Il nous faudra donc connaître les intentions de l'Etat et s'assurer qu'il ne se servira pas des crédits qui lui seront alloués pour favoriser les uns au préjudice des autres... et cela surtout une année d'élections ! *Mr.*

Lettre de Berne

Le grand malade - Diversions

(De notre correspondant particulier)

La vie humaine est faite de contrastes. Après avoir goûté, sur les bords du Rhône, des heures rayonnantes comme celles qu'il nous fut donné de vivre à l'occasion du 75me anniversaire du *Confédéré,* nous voici transporté sur les bords maussades, renfrognés de l'Aar, et professionnellement obligé de lire des comptes-comptes aussi afriolants que le rapport des CFF sur la gestion et les comptes de 1935. Ce document, avec l'abondance des détails et la multiplicité des statistiques en plus, ressemble étrangement au bulletin de santé d'un très grand malade, ne laissant plus guère d'espoir.

Un compte de profits et pertes se soldant par un déficit de 58 millions, dépassé en 1921 seulement, des recettes d'exploitation qui, depuis le début de la crise, n'ont fait que reculer *progressivement* pour marquer, en 1935, une courbe catastrophique. A l'instar de la France et des Pays-Bas, nos chemins de fer connaissent une phase de « crise aiguë ». Le pire est que la présente année n'a fait qu'accentuer les inquiétudes de nos édiles ferroviaires, obligés de constater que si le nouveau recul enregistré depuis janvier 1936 persiste toute l'année, on devra s'attendre à voir les recettes de 1936 tomber à une vingtaine de millions au-dessous de celles de 1935 et à quelque 120 millions au-dessous de celles de 1929. Et si la mise en vigueur du deuxième programme financier (intercalaire) et les mesures nouvelles de compression des dépenses d'exploitation allègent la situation, elles n'empêchent toutefois pas que l'excédent des recettes, en 1936, doive être d'une dizaine de millions plus faible qu'en 1935. Impossible, avec la meilleure volonté du monde, de réduire les dépenses dans la mesure d'un tel fléchissement de recettes. Et le rapport écrit loyalement, noir sur blanc : « La situation des chemins de fer fédéraux devient donc de plus en plus inquiétante, et nous avons le devoir de n'en pas faire mystère. »

Quand la littérature officielle fédérale s'abandonne à de tels aveux, on doit convenir, évidemment, que la situation est très grave.

Parmi les causes de cet insuccès calamiteux, le rapport cite le déclin du libre échange international des marchandises, qui sévit toujours plus intensément depuis 1929. Les Etats se sont entourés de barrières douanières de plus en plus hautes et se sont efforcés de protéger leur production nationale en limitant toujours plus rigoureusement leurs importations. La menace monétaire a également contribué à paralyser les échanges. L'insécurité politique et l'aggravation de la crise de confiance ont donné une nouvelle impression aux armements. Les Etats tendent à l'indépendance économique totale, grand obstacle du trafic international.

Or, notre pays souffre d'autant plus de cet état de choses qu'il constitue un territoire relativement restreint, dont la vie économique dépend dans une très large mesure des échanges commerciaux et du mouvement international des voyageurs et l'on peut dire que les difficultés financières des CFF sont, pour une bonne part, attribuables aux causes même qui déterminent le sort de notre pays dans son ensemble.

Mais il y a encore la concurrence effrénée de l'automobile et le rapport insiste sur le préjudice inouï qui en résulte pour le rail. L'avilissement des prix de transport des marchandises résultant de la lutte à outrance que se livrent entre eux les voituriers et la surabondance des moyens de locomotion causent à notre économie nationale, de façon constante, des pertes considérables, et qui ne manqueront pas de s'aggraver encore si l'Etat ne se décide pas à prendre enfin les mesures propres à porter remède au chaos régnant dans ce domaine. On sait qui, sur ce terrain, s'est campé en adversaire irréductible du projet de loi rail-route, pour des raisons d'ordre sentimental et fédéraliste qui n'avaient rien à voir à l'affaire.

On souligne encore que les frais du personnel, qui constituent la catégorie de dépenses la plus importante, ont de nouveau diminué. L'effectif total, qui comptait 30.140 fonctionnaires, employés et ouvriers à fin 1934, a été réduit à 29.064 agents pendant l'exercice. Economie de près de 5 millions en chiffre rond.

Le service des intérêts représente près d'un tiers des charges totales. Ces dépenses jouent un rôle d'autant plus grand que la direction de l'entreprise ne peut exercer sur elles qu'une action extrêmement limitée. Le fardeau net des intérêts a passé, de 49 millions en 1913, à 116 millions en 1935! En contre-partie, les dépenses de construction, qui s'élevaient encore à 74 millions en 1930, ont été réduites à un peu plus de 18 millions en 1935. Cette forte compression, ajoutée à la réduction du taux de la dette, a notablement atténué les effets vraiment catastrophiques de la crise.

Malgré tout, malgré les ressources que doit procurer le deuxième programme financier, malgré la réserve de 8 millions prévue dans le budget fédéral pour l'assainissement des CFF, les ressources courantes ne suffiront pas à couvrir les déficits annuels, de sorte qu'actuellement, il est impossible d'empêcher un nouvel accroissement de la dette. En résumé, un solde de quelque 51 millions sera reporté à compte nouveau, en compagnie des soldes passifs de 1931 à 1934, ce qui fera en tout 176.402.148 fr. 08.

Et dire que lorsqu'il sera de nouveau question de régler équitablement la répartition du trafic, il se trouvera encore des fédéralistes sentimentaux, pour crier au scandale et réclamer à cor et à cri le maintien de la gabegie actuelle !

* * *

Voilà de bien mélancoliques méditations et l'on s'abandonnerait à l'hypocondrie, n'était le radieux soleil de mai, l'annonce que les commissions parlementaires ont approuvé sans rechigner les vastes projets touchant la défense nationale, l'ouverture de l'exposition artistique nationale, bien propre à témoigner de notre vitalité dans le domaine divin de l'art, malgré notre exiguité, notre absence de larges horizons et notre réputation bien établie de vachers et d'hôteliers. Nous savons être plus et mieux que cela et le pays qui a pu produire un colosse tel que Hodler, un émule de Courbet tel que Anker et l'équipe éblouissante du XVIIIe a le droit de revendiquer fièrement sa place au soleil attique.

Et, afin de terminer sur une note encore plus claire, encore plus optimiste, signalons la réception des autorités et de la presse au « Restaurant du Théâtre », vendredi soir. Cet établissement, qui met un point d'honneur à représenter, en plein Berne, la vieille tradition culinaire française, célébra sa restauration avec un éclat qui dut ternir les plus admirables paradis artificiels de Baudelaire.

Rendons grâce à tant de vertu, puisqu'aussi bien nous traversons la vie sur un char si rapide...

P.

L'hommage aux compositeurs valaisans

M. Georges Haenni vient de rendre un juste hommage aux compositeurs valaisans en faisant interpréter par la *Chorale Sédunoise* et le *Chœur mixte de la Cathédrale* quelques-unes de leurs œuvres les plus caractéristiques.

Cette manifestation artistique a reçu du public sédunois un accueil compréhensif et tout en lui permettant d'évoquer un siècle de vie musicale, elle lui a remis en mémoire certains noms trop tôt oubliés.

M. Georges Haenni obtient de son chœur la force et la souplesse et c'est ainsi que la plupart de ses interprétations sont vivantes et nuancées.

Nous avons aimé « Ma Patrie » de Zimmermann où le musicien s'est révélé également poète et a chanté sa terre en des accents poignants de sincérité :

« Qu'elle soit parmi toutes les haines
Le trésor des pitiés humaines ! »

Ces beaux vers contrastaient avec ceux de l'« Appel du Pays » de Jos.-Ant. Mengis que la musique heureusement sauvait de la banalité la plus plate.

Ce Mengis, nous apprend un programme attrayant, remporta en Europe et aux Etats-Unis les plus flatteurs succès et fut classé comme le premier ténor du monde. Il était temps qu'il fût connu dans son canton, après l'avoir été presque partout ailleurs.

Le chœur des dames chanta une « Berceuse » de M. Georges Haenni lui-même, avec de la douceur et de la finesse, et le chœur mixte enleva la « Raclette » du même auteur sans trop nous laisser le temps de la savourer.

M. Th. Amacker qui se produisait en solo doit plus s'entendre à manger ce mets valaisan qu'à le chanter, mais peut-être a-t-il raison.

Le délicat et sensible artiste qu'est M. L. Broquet se révéla dans une « Chansonnette » où il rehaussa de ses dons si personnels un sujet plutôt fade.

Enfin on entendit deux chœurs adroits de Parchet sur des paroles ineptes. Cet homme au talent original et que Romain Rolland considérait comme un des meilleurs compositeurs du pays finira — s'il ne choisit pas mieux ses paroliers — par mettre en musique le Code des obligations !

Le concert s'acheva par « Mon beau Valais » de Wolf qu'on n'entend jamais sans émotion, tant il est débordant de généreuse ardeur, de franchise et de foi.

Il y eut aussi — et nous l'avons gardé pour la fin — ce « Berger valaisan » de G. Brantschen d'un tour si nostalgique et si calme.

Cette composition mit en vedette un jeune homme inconnu : M. Jos. Schmid dont il faut espérer qu'il se consacrera à l'art. du chant.

Si sa voix manque un peu de volume, elle est déjà magnifiquement pesée. Le timbre en est chaleureux et d'une sonorité pleine.

On a frénétiquement applaudi ce chanteur dont la modestie ajoutait à son exécution un charme de plus, et qui fut — avec quelqu'un dont nous parlerons plus tard — la révélation de ces journées.

Le « Sorcier du Village » est une opérette inégale et qui n'est pas facile à jouer. On verra, dans le prochain numéro, ce qu'il en faut penser.

Mais comme nous tenons à motiver notre jugement sur l'œuvre et à justifier notre opinion sur l'interprétation, on nous permettra de le faire en pleine tranquillité et en y consacrant tout le temps nécessaire.

Mlle Yvonne de Quay et M. Baechler ne sont pas de ceux dont il faille évoquer les compositions en quelques mots hâtifs, car avec l'amateur bien doué qu'est Mlle Burgener, ces deux artistes ont sauvé la pièce...

Et elle avait besoin de l'être. *A. M.*

Chamoson. — *A l'instar de Mussolini. — On nous écrit :*

J'arrivais l'autre jour à St-Pierre des Clages, quand j'y rencontrai les écoles de la commune de Chamoson qui rentraient d'une course à Savièse. Les enfants avaient l'air très fatigués et je me demandais pour quelle raison en les formait en cortège lorsque j'eus la clef de l'énigme. Devant un personnage important qu'on m'affirma être le président de la commune, toute cette jeunesse défila en tendant le bras droit en l'air et criant vive M. le président. Ce dernier aussi fier que Mussolini inspectant des balillas se tenait immobile.

Me sera-t-il permis de demander en ma qualité de citoyen valaisan si ce mode de faire est approuvé par les autorités supérieures du canton du Valais, ce canton si attaché à la démocratie et à ses libertés ?

(Note de la réd.) *Au reçu de cette lettre qui nous a vivement surpris, nous avons pris des renseignements sur place. Il en résulte que les faits relatés par notre correspondant sont exacts.*

Un alpiniste meurt d'une crise cardiaque. — La section des Diablerets du C. A. S. faisait dimanche l'ascension de la pointe de Mossettaz (2284 m.) au-dessus de Champéry. La caravane comprenait 39 alpinistes. Comme la troupe atteignait le col de Mossettaz, M. le Dr Gloor, médecin à Echallens, qui avait déjà éprouvé et manifesté auparavant un sentiment de fatigue, s'affaissa tout à coup. Victime d'une crise cardiaque, il avait cessé de vivre. Il était âgé de 68 ans, mais était un alpiniste éprouvé.

On veilla le corps tandis que des camarades descendaient à la cabane de Planachaux chercher la luge au moyen de laquelle on le descendit à Val d'Illiez, où la caravane parvint après une descente très pénible.

Après notre 75me anniversaire. — Parmi les nombreuses félicitations que nous avons reçues, citons celles d'une vieille abonnée, Mme de Rivaz, à Genève, celles du Comité radical de l'arrondissement du Havre, celles du Cercle valaisan de Lausanne.

Une collision d'autos. — (Inf. part.) Sur la route de Vissoie, deux autos, l'une appartenant à M. Schleiniger et l'autre à M. Epiney, sont entrées en collision. Heureusement, tout se borne à des dégâts matériels.

Autour de l'autostrade du Simplon

M. Mussolini va recevoir le comité d'action

Notre correspondant de Sion nous écrit :

Le projet d'un autostrade à travers le tunnel du Simplon que d'aucuns jugeaient irréalisable est bien près de trouver sa solution pratique.

On sait déjà qu'un grand financier, M. Garzensky, a déposé l'argent nécessaire à l'aménagement des travaux et que sur ce chapitre, au moins, il n'y a plus d'objection possible.

Restaient à rallier les milieux officiels de Suisse et d'Italie à la cause, et à les intéresser à une entreprise audacieuse, originale et de grande envergure.

A la phase financière succédait ainsi la phase diplomatique et ce ne fut pas la moins épineuse.

Dernièrement le comité d'action était reçu par M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz qui sans se prononcer catégoriquement sur la réalisation du projet dit néanmoins tout l'intérêt qu'il lui portait.

Il attend l'accueil que lui réserveront les autorités de Rome avant de prendre ouvertement une position plus ferme. On peut donc affirmer que le sort du projet est présentement entre les mains de M. Mussolini et que de sa décision dépendra l'échec ou le succès des plans si laborieusement dressés. Les événements vont se précipiter :

Lundi, une conférence à laquelle assistaient une quinzaine de personnes eut lieu à Sion, où l'on présenta aux intéressés un résumé de la situation.

Mardi M. le conseiller d'Etat Escher, M. Joseph Escher-Quennoz, président du comité d'action, M. Perrin, un des auteurs du projet, partiront pour Rome.

Mercredi ils auront un entretien avec M. Ruegger, ambassadeur suisse en cette ville, entretien auquel prendront part également M. Garzensky, M. Drought, M. Pozzo, sénateur de Gêne, et M. Ceretti.

Vendredi ces notabilités rentreront en rapport avec M. Benni, ministre italien des communications. A dix heures, ils recevront audience de M. Mussolini en personne et ils lui exposeront le projet qu'il connaît déjà dans ses points principaux et qui l'a vivement intéressé.

Cette entrevue aura la plus haute importance et un observateur spécialement désigné en rendra compte à Berne.

Rappelons, pour mémoire, en attendant les résultats de ces pourparlers que l'aménagement d'une autostrade à travers le tunnel du Simplon pourrait se faire en un délai d'un an seulement et avec un capital de trois à quatre millions de francs suisses qui sont déposés en banque.

Le comité d'action paraît si près du but, à présent, qu'on serait fort déçu s'il ne l'atteignait pas...

A. M.

Après notre jubilé

Nous avons reçu la lettre suivante :

« En vous félicitant de la présentation de votre numéro de jubilé, je dois vous avouer ma surprise à me voir décerner des titres auxquels je n'ai nul droit. Simple licencié es sciences économiques, je ne suis point docteur en droit et encore moins consul de Suisse à Lyon. Mon grade dans la « carrière » ne me confère aucun titre à publier, ce qui du reste ne modifie en rien mes sentiments à l'égard de votre journal. » *A. G. Berthod.*

Les hauts parleurs

Les nombreuses personnes qui ont entendu les discours dimanche à la cantine ont admiré l'installation des hauts parleurs qui permit à chacun d'entendre sans fatigue. Elle a été faite par notre ami Georges Besse, de Sembrancher.

L'installation électrique est due à MM. Moulin et Bruchez, à Martigny-Bourg.

Nos routes. — La route de la Fouly, celles de Champex sont ouvertes. La route du Grand St-Bernard est ouverte jusqu'à la cantine de Proz.

Nous apprenons que la commune d'Orsières a décidé de goudronner la route à l'intérieur de Champex, sur environ 1 km.

De Fribourg en Valais. — *On lit dans l'« Indépendant » :*

Nous apprenons que le sympathique et compétent chef de service de l'Hôtel de Fribourg, M. Louis Hennet, quitte sa fonction pour s'en aller tenir hôtel à son compte. M. Hennet, dont le public de Fribourg regrettera le départ, car il appréciait et son amabilité et ses remarquables qualités professionnelles, va desservir, à partir du 20 mai, l'Hôtel des Postes, à Monthey.

Nous lui souhaitons très cordialement réussite et bonheur dans ce nouveau poste où il ne manquera pas de se distinguer.

La loi sur les routes. — (Corr.) Il y a quelque temps déjà, le *Confédéré* fit ressortir la fausse interprétation donnée par le Conseil d'Etat à cette loi, assimilant la part de l'Etat à un subside et réduisant cette part de 20 % au détriment des communes. Grâce à une intervention du député radical M. Marcel Gard, appuyé par MM. Morand et Couchepin, il a été reconnu qu'il y avait illégalité et que cette décision devait être rapportée pour l'avenir. Quoique reconnaissant l'erreur, le Grand Conseil maintint cette mesure pour 1935 sous prétexte que l'on ne pouvait modifier les comptes de l'Etat.

Si une commune s'avisait de maintenir une note erronée, sous prétexte que ses comptes sont bouclés, que dirait le Dépt chargé du contrôle des comptes de communes ? Et dire que l'exemple vient d'en haut !!

Les dispositions légales doivent être respectées. C'est ce que nos députés et notre journal ont dû rappeler une fois de plus à nos autorités cantonales.

Valentin Vouilloz du Châtelard

Le village du Châtelard relevant de la paroisse de Finhaut, c'est au cimetière de cette station alpestre qu'a été enseveli samedi dernier, à l'âge de 65 ans, et au milieu d'une grande affluence, notre fidèle abonné M. Valentin Vouilloz, propriétaire de l'Hôtel Suisse au Châtelard et tenancier du Buffet de la gare internationale du même lieu.

La vie de notre ami étant complètement liée à celle du mouvement touristique de ce village, situé à l'extrême frontière franco-suisse, parler de l'un c'est parler de l'autre.

Après la construction de la route internationale reliant la vallée du Rhône et celle de l'Arve le service des touristes se faisait à voitures de Chamonix à Martigny par le col des Montets et de la Forclaz ou à Vernayaz par la vallée du Trient.

Les cochers de l'une ou l'autre région s'arrêtaient ordinairement au Châtelard pour échanger leurs voyageurs et c'était là que soit les uns soit les autres recevaient du papa Vouilloz d'abord, puis de son fils Valentin ensuite, l'accueil le plus empressé.

En août 1906, date de la mise en exploitation du chemin de fer électrique de Martigny à Chamonix, la station du Châtelard a perdu beaucoup de son importance, de même que celle de Martigny. Par suite de la rapidité des moyens de communication, les étrangers arrivant de la ligne du Simplon se rendaient de Martigny à Chamonix ou vice versa d'un repas à l'autre.

Après le développement intense de l'automobilisme, Châtelard a revu, partiellement du moins, en un autre genre la vogue d'il y a 30 ans en arrière. Grâce à la correction de nombreux contours du trajet Le Broccard-Trient, de puissantes machines à moteur peuvent presque sans encombre, on peut le dire, passer d'un pays à l'autre.

Valentin Vouilloz, dans un laps de temps très court, a vu se succéder différents moyens de locomotion, soit le transport des touristes à dos de mulets, soit en voitures attelées de deux beaux chevaux, soit par rail et enfin par de luxueuses automobiles.

Pendant la construction du gigantesque barrage de Barberine par les CFF, il y eut également une grande animation dans la région, quoique d'un autre genre.

Les membres de la fanfare « La Cécilia » de Martigny, qui était musique de fête lors de l'inauguration du Martigny-Châtelard, présidé par M. Gustave Addor, devenu plus tard président de la Confédération, se rappelleront toujours l'agréable journée passée au Châtelard ce jour-là.

Père de 3 filles et 1 garçon, notre ami a eu une vie toute de travail et d'honnêteté.

Son souvenir vivra encore longtemps chez les nombreuses personnes avec lesquelles il était en relations d'affaires.

Fermement attaché au parti libéral-radical auquel il était fier d'appartenir, l'ami Valentin a toujours défendu avec chaleur les beaux principes qui font la force de notre parti.

N'aimant pas les honneurs, il s'est toujours refusé à occuper une fonction publique ; mais en 1922, si nous ne faisons erreur, cédant à ses amis politiques, il accepta d'être porté comme juge de Finhaut ; il remporta sur son concurrent, un puissant adversaire de là-haut, une victoire écrasante.

Nous présentons à sa famille nos condoléances les plus sincères.

Vernayaz. - *Une visite inattendue.* - Lundi matin, peu après 6 heures, nous avons eu le privilège d'assister à un spectacle aussi rare que charmant. Un digne représentant de la gent royale de nos cimes, un superbe chamois, venant probablement du vallon de Gueuroz, faisait, par le pont du Trient, son entrée au village. Traversant rues et ruelles, il visita remises et clapiers, répondant par mille gestes gracieux à ceux qui tendaient les bras pour l'attraper. Finalement il disparut dans les rochers abrupts qui surplombent, au-dessus de Vernayaz, la ligne du Martigny-Châtelard.

Avis. — L'abondance de matière nous oblige à renvoyer à vendredi plusieurs correspondances.

Un succès sierrois *au IUme concours d'art dramatique.* — Ce concours, qui eut lieu à Martigny il y a quelques années, réunissait à Genève, dimanche, un grand nombre de sociétés théâtrales d'amateurs.

Une seule société valaisanne y participait : *Les Compagnons des Arts* de Sierre qui ont remporté un 2me prix dans le concours de la pièce choisie, et le 3me rang dans le Grand Prix de Genève.

Pour un début c'est bien. Nos félicitations.

Crime ou suicide ? — Lundi matin, cinq jeunes gens et une jeune fille revenant d'une fête à St-Martin, s'arrêtèrent dans une cave à Vernamiège. Lorsqu'ils en sortirent à 4 heures du matin, quelque peu émmêchés, un d'entre eux M. Candide Pannatier, saisit un revolver, tira deux coups en l'air, puis, affirent certains témoins, s'appliqua l'arme sur la tempe et se fit sauter la cervelle. Le médecin appelé estime néanmoins que la blessure qui provoqua la mort n'a pas été faite par une arme à feu. Dans ces conditions, le tribunal d'Hérens a ordonné l'autopsie.

Un accident à la cabane d'Argentière. — Dimanche, au cours d'une excursion à ski, organisée par le Club de Finhaut-Trient, dans la région de la cabane d'Argentière, M. Besson, prieur de l'Hospice du Grand St-Bernard, a fait une chute qui le mit dans l'impossibilité de continuer sa route. Il fut descendu jusqu'au village d'Argentière où le Dr Lugon et l'ambulance du Garage des Alpes vinrent le chercher pour le ramener à l'Hôpital de Martigny. Contrairement à ce qu'on craignait au début, il ne s'agit pas d'une fracture, mais d'un déboîtement de la hanche.

A propos d'un congrès. — Nous avons reçu un communiqué relatif à une manifestation « Jeunes travailleurs valaisans » qui aura lieu jeudi à Fully. A notre grand regret nous ne pouvons le publier, parce que nous avons l'impression qu'il s'agit d'un mouvement dit des chemises vertes affilié au parti chrétien-social et corporatif.

Nous y reviendrons.

Un cycliste blessé. — (Inf. part.) Comme il revenait de Salins, un cycliste d'Ardon, M. Joseph Aymon, fut renversé par une automobile près du lac de Corbassière, au Pont de la Morge. Le conducteur de la voiture qui dut certainement se rendre compte de l'accident s'enfuit s'en s'occuper du blessé qui fut reconduit à son domicile par des passants charitables. L'automobiliste a été identifié

Fort heureusement, il s'en tire avec quelques blessures et contusions sans gravité.

Monthey

Concert de l'Harmonie

L'Harmonie inaugurera mardi soir la série des concerts populaires en même temps qu'elle étrennera le nouveau podium du Café de la Place dû à l'initiative du tenancier, M. Duchoud.

Voici le programme qui sera exécuté à cette occasion sous la direction de M. Kaufmann :

1) Marche des géants, de Baudonck ;
2) *Cavalerie légère*, ouverture, de Suppé ;
3) *Danse macabre*, poème symphonique, Saint Saëns
4) *Une soirée près du lac*, fantaisie-mazurka pour hautbois, de F. Leroux ;
5) *Gruss an Bern !* marche, de Friedemann.

Au Conseil général

Lorsque M. le président Delacoste plaide la cause du Conseil général à Sion ou ailleurs, il trouve surabondamment dans les résultats du fonctionnement de cette institution à Monthey les arguments qui militent en faveur de son opportunité. Nul ne se plaint, en effet, chez nous, qu'on ait délégué à un collège restreint d'une soixantaine de citoyens les pouvoirs que la constitution confère à l'assemblée primaire et dont il faut bien dire — sans attenter le moins du monde à l'esprit démocratique auquel nous sommes fermement attaché — qu'elle n'en fait pas toujours un usage judicieux ni conforme aux intérêts de la collectivité.

Notre Conseil général qui comprend des représentants de trois partis et dont la commission de gestion est composée chaque année par voie de tirage au sort, a fait et fait encore à Monthey d'utile travail. Organe de contrôle de la gestion communale, il sait à l'occasion être un collaborateur loyal du pouvoir exécutif et on doit à cette saine compréhension de son rôle de voir des questions de la plus haute importance réglées dans une atmosphère éminemment constructive.

Jeudi dernier nos conseillers généraux étaient convoqués avec un ordre du jour important et dont l'examen des comptes de 1935 et du budget de 1936 constituait le point principal. La discussion était grandement facilitée par le fait que chacun avait reçu au préalable un exemplaire des comptes et du budget, travail dactylographié de 22 pages admirablement présenté et permettant un contrôle minutieux et détaillé des dépenses et des recettes de l'administration. Sur proposition de sa commission de gestion qui avait tenu de nombreuses séances au cours de laquelle elle se livra à un pointage rigoureux des pièces et à un examen implacable des comptes et du bilan et sous réserve de certaines observations, le Conseil général a approuvé les comptes de 1935 et le budget de 1936 tels qu'ils ressortent du tableau ci-après :

	Bud. 1935	*Compt. 1935*	*Bud. 1936*
Dépenses 1re cat.	161.030.—	180.115.—	141.930.—
Recettes 1re cat.	140.425.—	136.462.45	144.880.—
Déficit	20.605.—	43.652.55	2.950.—
			(boni)
Recettes 2e cat.	282.160.—	299.249.60	293.900.—
Dépenses 2e cat.	307.710.—	302.521.65	338.450.—
Déficit	25.550.—	3.272.05	44.550.—
Balance générale :			
Dépenses	468.740.—	482.636.65	480.380.—
Recettes	422.585.—	435.712.05	438.780.—
Déficit	46.155.—	46.964.60	41.600.—

Le déficit est entièrement comblé par le bénéfice des services industriels. C'est là une constatation agréable par les temps qui courent et compte tenu des difficultés de toute nature provoquées par la crise économique qui pèse si lourdement sur notre chef-lieu. Nous nous défendons énergiquement d'être le thuriféraire de quiconque et si nous disons que nos édiles et leur distingué président ont bien mérité de notre patrie valaisanne ce n'est pas pour leur passer la main dans les cheveux — comme on dit vulgairement — mais bien pour leur rendre un hommage mérité, celui qu'on doit à tous ceux qui s'acquittent de leur mission avec conscience et l'exact sentiment du devoir.

Nous souffrons trop chez nous de nombreuses catastrophes, qui n'entachent d'ailleurs en rien notre honorabilité, pour ne pas nous réjouir de voir nos finances en de bonnes mains et notre confiance bien placée.

Après le copieux morceau des comptes et du budget, lse conseillers généraux entendirent un très intéressant exposé de M. le président Delacoste sur les projets de l'administration en vue de procurer des occasions de travail à nos nombreux chômeurs. Ils apprirent ainsi l'heureuse issue ou plutôt la perspective d'une issue heureuse des pourparlers entrepris pour la construction de la route des Giettes. Il y a toutes les chances pour que celle-ci commence prochainement ce qui — dans l'ordre social — va donner de l'occupation à des sans-travail et — dans l'ordre économique — mettra en valeur de nombreuses propriétés qu'on ne pouvait pas desservir jusqu'à présent, permettant en même etmps d'exploiter, dans des conditions avantageuses, des forêts jusqu'ici inexploitables.

M. Delacoste renseigna aussi le Conseil général sur les pourparlers engagés avec la Bourgeoigie soit pour le rachat de ses forêts, soit pour la fusion éventuelle des deux administrations.

Mlle Ida Franc

On apprenait vendredi soir avec stupéfaction la mort survenue subitement à Crans sur Sierre, à l'âge de 39 ans seulement, de Mlle Ida Franc qui y exploitait une pension-restaurant avec sa famille.

Cette mort est d'autant plus impressionnante que rien ne la laissait prévoir et que la défunte venait de s'installer à Crans pour l'exploitation de son commerce. Mlle Franc, qui avait tenu un café-restaurant à Montreux, s'était créé de solides amitiés dans cette ville où elle était unanimement appréciée.

Nous présentons nos condoléances à la famille si tragiquement éprouvée.

L'ensevelissement a eu lieu dimanche à Monthey, ville natale de la défunte.

Sion

Contre un signal lumineux

(Inf. part.) Lundi matin un formidable fracas réveilla les habitants de la place du Midi : une automobile venait de se jeter contre le signal lumineux qui se trouve au carrefour et il le brisa net.

Les dégâts matériels sont importants et l'état des lieux attesta de la violence du choc.

Martigny

A propos de chien

La population de Martigny a été particulièrement écœurée en apprenant qu'on avait tué devant lui et chez lui le chien d'un vieillard qui n'avait pu acquitter l'impôt et dont c'était l'unique compagnon.

La loi prévoit le séquestre et seulement ensuite l'abatage.

Cette exécution a eu lieu dans des conditions regrettables ; la Société canine a pris l'affaire en mains et interviendra auprès du Département de justice et police.

Concert d'accordéonistes

Une centaine de personnes seulement assistaient au concert donné hier par l'Orchestre des accordéonistes de Lausanne à la grande salle de notre Hôtel de Ville.

Sous la direction du professeur Coderay, une vingtaine d'accordéonistes exécutèrent à la satisfaction de tous les auditeurs un programme choisi, parmi lequel deux fragments d'opéra firent sensation. Les exécutions des Lausannois sont d'une homogénéité parfaite. Deux solistes, MM. Bourgeois et Wagner, ont été très applaudis. Le jeune Wagner n'a que 14 ans et vient de recevoir la Palme d'Or au récent concours de La Chaux de Fonds.

Notons également que la phalange lausannoise a donné dans l'après-midi un concert pour nos malades devant l'hôpital. Ce geste a été apprécié par tous les gens de cœur et nos amis vaudois sont à féliciter.

A.

Deux poignets brisés

Dimanche une fillette de M. Giroud, concierge aux Abbatoirs, a fait une chute malencontreuse dans les escaliers de l'Hôtel Clerc et s'est brisé les deux poignets. Elle a été transportée à l'Hôpital.

Nos vœux de prompt rétablissement.

Harmonie municipale

Cette semaine : *2 répétitions générales*, soit : ce soir, mardi 19 mai et vendredi 22 mai.

Samedi : *Concert* sur la Place Centrale. Le programme paraîtra vendredi.

Club alpin

Il est rappelé aux membres du groupe que la course subventionnée à la cabane Bétemps-Massif du Mont-Rose aura lieu du 21 au 24 mai. Départ jeudi 21 à 6 h. 48. Tout participant doit s'inscrire *sans retard* auprès du chef de course, M. Alb. Simonetta, à Martigny-Bourg, tél. 61.116.

Pharmacie de service

Du 20 au 23 mai : Pharmacie Morand.

Savez-vous ce que peut rendre votre moteur ?

Tirez-en le maximum avec Mobiloil

Pour assurer économiquement le rendement maximum de votre moteur, rien ne remplace Mobiloil. Quel que soit l'effort demandé, elle protège, elle dure, elle TIENT... car son pouvoir lubrifiant est inépuisable.

En effet, elle est extraite, par des procédés uniques et secrets, de la „crème" des pétroles bruts. Et, depuis 70 ans, elle est sans cesse améliorée par une armée de spécialistes.

Pour conduire vite, dépenser peu et rouler tranquille, MOBILISEZ avec MOBILOIL **tous** les chevaux de votre moteur.

Mobiloil

VACUUM OIL COMPANY N. V., BALE

† Maurice Dorsaz

Un brave citoyen de Martigny-Bourg vient de décéder à l'Hôpital à l'âge de 80 ans.

Pendant de nombreuses années, vigneron très qualifié de M. Rivier de Lausanne, Maurice Dorsaz a été occupé plus tard, pendant 15 ans, à la fabrication du sodium à la Société d'Electro-Chimie en qualité de chef de bricole. Travailleur infatigable et consciencieux, il sut acquérir l'estime de ses supérieurs et l'affection de ses subordonnés. Il fut toujours un fervent adhérent aux idées libérales-radicales.

Honneur à sa mémoire:

L'ensevelissement aura lieu demain mercredi 20 mai. Départ de l'Hôpital à 9 h. 30. *G. C.*

Organisation de jeunesse du C. A. S.

Course au Six-Carro jeudi 21 mai. Assemblée ce soir mardi à 20 h. à la Brasserie Kluser.

Gym d'hommes

La course annuelle a lieu à Chemin-Dessus, jeudi 21 courant. Départ de la Place Centrale à 8 h. précises, Martigny-Bourg 8 h. 30. Montée par les Ecoteaux. Apéritif à Sur-Frête, chez Vigezzi. Dîner-raclette à l'Hôtel de la Poste chez M. André Pellaud.

Retour par Vens-Sembrancher. Tous les membres et amis sont cordialement invités à y participer.

Examen des aptitudes physiques des recrues

de 1917 à Martigny, les 17-18 mai 1936.

Saut de long. : 4 m. 50 et plus : note 1 ;
Levers 5 fois à g. et à dr. 17 kg. : note 1 ;
Course 80 m. en 11" et moins : note 1 ;
Jet du boulet 5 kg. au delà de 8 m.50 : note 1.

Ont obtenu les quatre notes 1 :

	Saut	*haltère*	*80 m.*	*boul.*
Rouiller Emile, Mgny-Combe	4.52	5-5	11	9.70
Marquis Ernest, My-Bourg,	5.31	5-5	10.6	9.25
Rouiller André, My-Bourg	4.62	5-5	10.2	10.35
Chappot Claude, Ville,	4.62	5-5	10,2	8.90
Fauquex André, Ville	4.84	5-5	10.8	8.90
Giroud P.-Marie, Ville	4.75	5-5	10.6	8.70
Cretton Michel, Ville	4.94	5-5	10.6	9.25
Kunz Charles, Ville	4.90	5-5	11	10.05
de Cocatrix Amé, Ville	5,14	5-5	10.8	10.60
Muggler Ferdinand, Ville	4.70	5-5	11	8.90
Klötti Max, Ville,	4.86	5-5	10	10.15
Terrettaz Pierre, Charrat	5,34	5-5	10.2	9.55
Dini Aloys, Charrat	5.18	5-5	10.2	10.02
Celetti René, Charrat	4.89	5-5	10.6	9.58
Grange René, Fully,	5,22	5-5	10,6	9.54
Carron Edouard, Fully,	4,88	5-5	11	10.—
Dorsaz Justin, Fully	4.80	5-5	11	8.62
Roth Georges, Saxon,	4.65	5-5	11	9.35
Moret Oscar, Vernayaz,	4.94	5-5	10.4	11.55
Décaillet Charles, Vernayaz,	4.69	5-5	10.8	9.04
Berger Antoine, Collonges	4.54	5-5	11	8.84
Strahm Jacob, Bienne,	4.90	5-5	10.8	10.70

Section de Martigny des commerçants

Cette société des employés de commerce et de bureau a tenu son assemblée générale annuelle samedi au Café-destaurant du Simplon.

Une fête d'étudiants dans nos murs

La Société suisse d'étudiants « Stella » sera dans nos murs les 13 et 14 juin prochain. A part les séances administratives qui auront lieu à l'Hôtel de Ville, elle organise le 13 une soirée littéraire et un grand cortège aux flambeaux à travers Martigny-Ville.

Que toute cette jeunesse soit la bienvenue en Valais Ajoutons que le président central n'est autre que M. Max Crittin, de Chamoson.

Ce soir allez au Royal
voir « Les Bateliers de la Volga »

Le « Royal » connaît depuis dimanche la grande affluence. Malgré le beau temps, tous les fervents du cinéma se pressent à l'annonce des *Bateliers de la Volga.*

C'est un beau film, sincère, attachant. C'est un plaisir sans cesse renouvelé de voir jouer *Pierre Blanchar,* le grand acteur de *Crime et Châtiment.*

Un bon conseil, ne manquez pas ce film. Vous le regretterez. Profitez des deux dernières séances : *ce soir, mardi* et demain soir mercredi (veille de fête). Le grand film passe après 21 heures.

Attention, ce film ne pourra en aucun cas être prolongé devant passer au Capitole de Nyon jeudi soir déjà. Raison de plus de ne pas manquer les 2 dernières séances.

Le cinéma et l'Ascension

Jeudi 21 mai, Ascension, le Royal présentera à 16 h. 30 et 20 h. 30 (matinée exceptionnellement retardée en raison de la grande communion des enfants) *Le vrai visage du Vatican.* Prix de faveur à 1 fr. 10 à toutes les places du parterre.

A l'Etoile, ce sera la « première » de son grand gala *Kœnigsmark.* Matinée à 14 h. 30.

Confédération

Victoire radicale à Locarno

M. J. B. Rusca, candidat du parti libéral-radical démocrate, a été réélu syndic de Locarno par 677 voix contre 644 à son concurrent M. Janner, du parti conservateur-catholique.

Mouvement jeune radical

Le congrès annuel du « Mouvement jeune radical de Suisse » s'est ouvert samedi après-midi, sous la présidence de M. Alfred Borel, de Genève, en présence de 120 délégués venus de toutes les parties de la Suisse. A l'ordre du jour figuraient uniquement les questions de la défense nationale sur les terrains militaire, économique et spirituel.

Dans la séance de dimanche, le congrès a fait siennes diverses suggestions concernant l'éducation et l'instruction, le cinématographe et la radio. A l'unanimité le congrès a décidé d'approuver le projet de renforcement de la défense nationale et les crédits demandés à cet effet.

Divers orateurs demandèrent que les autorités suprêmes de la Confédération, outre le renforcement de la défense nationale, poursuivent une active politique de paix et appuyent la cause de la collaboration européenne.

KEFOL
Pour MAUX DE TÊTE
boite 10 pdres 1.80 Pharmacies

Une jeune fille tuée dans un tunnel

Un train spécial, parti de St-Maurice, ramenait à Montreux où il fit halte à 17 h. 50, dimanche, un certain nombre de participants à la Journée des jeunesses catholiques qui eut lieu à Montreux. Une jeune fille de 15 ans, Mlle Gabrielle Bise, Fribourgeoise, domiciliée chez ses parents, à Morges, ne tenant pas compte des avertissements qui avaient été répétés avec insistance à Montreux, se pencha exagérément, dans le tunnel de Burier, en dehors du vagon, côté droit.

A ce moment survenait le train No 1390, qui avait quitté Lausanne à 17 h. 16. La malheureuse jeune fille fut heurtée par la main courante avant gauche de la locomotrice. Elle retomba inanimée à l'intérieur du vagon, le crâne ouvert. La mort avait été, probablement, instantanée.

Le déraillement de la flèche bleue

Après neuf heures de travail, l'automotrice légère de la ligne du Lœtschberg, qui dérailla samedi après-midi près d'Interlaken, a été replacée sur la voie et remorquée, vers minuit, aux ateliers de réparation.

Choses et autres

Révolution en Bolivie

Les nouvelles parvenues à la frontière confirment que le gouvernement bolivien a été renversé par l'armée qui s'est emparée du pouvoir.

Le rapide Paris-Rome déraille

Le rapide Paris-Rome, parti samedi de Paris à 22 h. 30, dérailla à son entrée en gare de Laroche, arrachant un certain nombre de traverses qui formèrent butoir. Le mécanicien bloqua ses freins, mais la locomotive, sous la poussée des voitures, se renversa, tandis que le tender venait broyer la cabine dans laquelle le mécanicien Blanchot et le chauffeur Boules furent tués. Cinq wagons ont déraillé mais aucun voyageur n'a été blessé, les voitures e nacier ayant résisté parfaitement. Les voyageurs ont pu continuer leur route par un train spécial formé quelques heures plus tard.

Mort de M. Tsaldaris

M. Tsaldaris, ancien président du Conseil grec, est décédé la nuit de dimanche à Athènes, des suites d'une congestion. Panayotis Tsaldaris naquit en 1868 et étudia le droit à Athènes, Berlin, Leipzig et Paris. Il fut constamment réélu député depuis 1910 et fut ministre à diverses reprises. Il fut chef de l'opposition durant le cabinet Venizelos de 1928 à 1932. C'était un brillant orateur et un homme politique pondéré. Il fut membre de la Cour d'arbitrage de La Haye en 1922.

Le Guatémala sort de la S. d. N.

Le secrétaire de la S. d. N. vient de recevoir un télégramme du gouvernement de Guatémala lui faisant savoir que cet Etat se retirait de la S. d. N. Le télégramme ne fournit aucune explication, mais annonce un mémorandum expliquant les raisons de ce geste.

Trois veaux

Une vache de la race d'Abondance, brune tachetée, appartenant à M. Louis Lembert, cultivateur à Margencel, près de Thonon, a mis bas trois veaux parfaitement constitués et vivants, soit un mâle et deux femelles. C'est un cas très rare.

Les Sports

La fin du championnat suisse

Lausanne-Sports champion suisse

La dernière journée des championnats suisses de football a apporté une double joie aux sportifs romands : la consécration de Lausanne-Sports au titre de champion suisse, ceci pour la deuxième année consécutive ; en effet, les Lausannois triomphaient aisément à Bâle d'un Nordstern à bout de souffle (4-1), tandis que Young-Fellows, les seuls adversaires sérieux des laeders, perdaient toute chance de s'attribuer le titre tant envié en succombant devant Berne 1-0.

La seconde surprise agréable a été la magnifique victoire de Chaux-de-Fonds qui se paya le luxe d'aller battre Lugano sur son propre terrain (2-0). De ce fait, Chaux-de-Fonds se sauve de la zone dangereuse et laisse à Locarno et Aarau le déplaisir de jouer la saison prochaine en série inférieure. On sait que ces deux équipes, qui descendent automatiquement, seront remplacées par un seul club, le vainqueur des matches d'appui Granges-Lucerne.

Le championnat valaisan

Deux matches d'appui se sont disputés dimanche à Sierre, pour désigner deux champions valaisans, séries A et B. La première rencontre opposait St-Léonard et Saxon ; cette dernière équipe, qui fut quelque peu supérieure, joua de malchance, un défenseur marquant contre son propre camp et un avant manquant un penalty. St-Léonard sut admirablement profiter du désarroi causé dans les rangs bas-valaisans et réussit à remporter la victoire par 3 buts à 2 ; St-Léonard est ainsi sacré champion valaisan série B.

Puis Chippis I et Vernayaz I se disputaient la palme pour la série A. On croyait généralement à une facile victoire de Chippis, vainqueur de Martigny I. Mais c'était mal connaître le cran et la volonté des joueurs de Vernayaz, qui réussirent mieux qu'à se défendre : de suite Vernayaz attaque et à la 10me minute déjà, sur une savante passe de Chappot, Uldry marque de 20 mètres un but imparable. Chippis contre-attaque avec vigueur mais n'arrivera pas à tromper l'excellente défense de Vernayaz. C'est ainsi que Vernayaz remporte le championnat valaisan série A, en battant Chippis I par 1 but à 0. Nos sincères félicitations aux sympathiques joueurs de Vernayaz.

En série C, Bouveret bat Montana 5 à 2 et devient champion valaisan.

En match de *série supérieure,* dimanche à Sion, la première équipe locale a réussi le match nul en face de Monthey I, 3-3. D'ores et déjà, Monthey est champion valaisan, suivi de Martigny, Sion et Sierre.

Fête de lutte à Vouvry

Cette fête, qui a eu lieu dimanche, avait été parfaitement organisée. L'excellente musique « La Vouvryenne » prêta son concours pour le cortège auquel participèrent 50 lutteurs. Grâce au temps magnifique ce fut un succès et les organisateurs ne méritent que des félicitations. Voici les résultats :

Catégorie A, palme : 1. Mayor Camille, Sion-Bramois 78 pts ; 2. Walther Edgard, Vevey 76,10 ; 3. Dobler Paul, Vevey 75,80 ; 4. Zufferey Edouard, Sierre, 75.70 ; 5. Vonbruel Henri, Monthey 75.50 ; 6. Dussex Alfred, Ayent 75.40 ; 7. Rey Louis, Ayent 75,20 ; 8. Cretton Lucien, Charrat 75 ; 9. Grau Ch., Monthey, 74,80 ; 10. Harn, Genève, 74,80.

Prix simple : 11. Gard Léon, Sierre 74.70 ; 12. Stambach Otto, Sierre 74.50 ; 13. Jacquod Léon, Bramois, 74,30 ; 14. Schenk Ch., Sion, 74 ; 15. Carraux Albert, Monthey 73,90 ; 16. Darioli Raymond, Charrat 73,90 ; 17. Berclaz Albert, Sierre ; 18. Zimmermann Ch. Bramois ; 19. Beppen Robert, Vouvry, etc.

Catégorie B, palme : 1. Rudaz Albert, Charrat 57.30; 2: Rubelin Eric, Saxon 56.80 ; 3. Terrettaz Aloys, Saxon 56.50 ; 4. Celletti René, Charrat 55.50 ; 5. Terrettaz Ch., Saxon 55.40 ; 6. Deppen Ad., Vouvry 55,20 ; 7. Planche Ernest, Monthey 55,20 ; 8. Varone E., Savièse 55,10 ; 9. Constantin Emile, Ayent 54.90 ; 10. Vogel Richard, Sierre, 54.90.

Prix simple : 11. Beney Marcellin, Ayent 54.60 ; 12. Cornut Raymond, Vouvry 54.40 ; 13. Varone S., Savièse 54.40 ; 14. Luyet Ernest, Savièse 54.20 ; 15. Pellissier Henri, Savièse ; 16. Bétrisey Ed., Ayent ; 17. Fardel Henri, Ayent ; 18. Maret Alph., Sion ; 19. Jean Jérémie, Ayent ; 20. Rouiller Adrien, Monthey, etc.

2me critérium cyclisme de Monthey

Cette grande épreuve si spectaculaire a connu dimanche à Monthey un succès immense grâce à un temps splendide et à une participation record d'as du sprint. Une nombreuse affluence encerclait le circuit ; louons l'excellence de l'organisation.

Deux Valaisans se sont tout spécialement distingués et ont droit à toutes nos félicitations : ce sont Bollenrucher de Martigny et Alder de Brigue. Bollenrucher s'est avéré en très belle forme et mena de nombreux tours à une cadence accélérée. Il fut également un très dangereux adversaire des as genevois au sprint, mais il ne put que rarement placer sa pointe finale, « coïncé » qu'il était par des adversaires qui ne couraient que pour leurs chefs de files et pratiquaient une course d'équipe admirable ...mais pas toujours des plus correcte !

Voici le classement général : 1. Heimberg René, Genève 2 h. 45'03", 39 pts ; 2. Ramel Roger, Genève 33 ; 3. Schild Ad., Genève 30 ; 4. Gayte Jean, Genève 29 ; 5. Blanchard Robert, Renens 17 ; 6. Gorgiat Georges, Lausanne 15 ; 7. Lang Robert, Lutry 15 ; 8. Bollenrucher Roger, Martigny 7 ; 9. Bourgoz F., Lausanne, 5; 10. Doutaz, Lausanne 4 ; 11. Maggi Ch., Genève 2 ; 12. Laupi Albert, Lausanne ; 13. Banderet, Genève ; 14. Alder Charles, Brigue, 2 h. 46'05 ; 15. Brun Aloys Lucerne ; 16. Piralla Robert, Monthey ; 17. Burtin Al., Genève.

A un tour : 18. Ciloni Louis, Genève, 6 pts ; 19. Schild Paul, Genève 4 ; 20. Moulin Emile, Genève, 4; 21. Yersin Alfred, Lutry, 1 ; 22. Favez Ernest, Renens; 23. Haldy Ch., Genève ; 24. Pichon Gilbert, Genève ; 25. Romano Edmond, Genève.

A deux tours : 26. Lauener André, Neuchâtel, 2 pts; 27. Grivet, Genève ; 28. Paschetto Marcel, Lausanne ; 29. Bula Hermann, Lausanne.

Primes spéciales : 1er valaisan du 13e sprint : Bollenrucher, 10 fr. offert par M. B. de Lavallaz ; vainqueur du 13e sprint : Heimberg, 10 fr. offert par M. de Lavallaz ; 1er valaisan : Bollenrucher, 10 fr. offert par M. Moret ; Des amis de Martigny : Bollenrucher, 20 fr. ; à Piralla, des amis sportifs, 62 fr. ; 1 fauteuil au 1er valaisan : Bollenrucher.

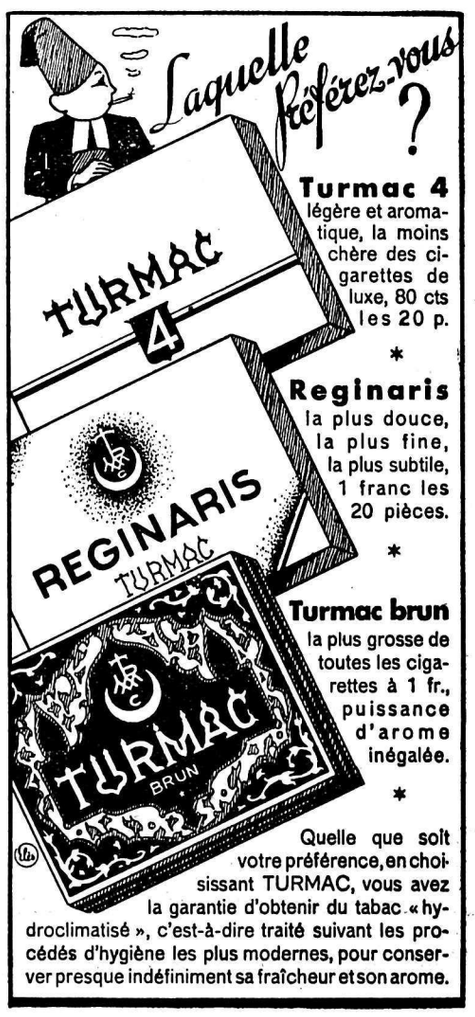

Dernières nouvelles

Une jeune femme se tue au Pilate

Deux jeunes époux effectuaient dimanche l'excursion du Lopper (Pilate) lorsque la femme fit une chute d'une centaine de mètres, sous les yeux de son mari. Une colonne de secours partie dimanche d'Eriswil ne put ramener le cadavre le même jour. Cette opération s'effectua lundi matin avec de grandes difficultés. La victime est Mme Egli-Fischer, 32 ans, de Lucerne.

***

Une auto fait un saut de 200 mètres

Une femme noyée - une autre blessée

Un grave accident d'automobile s'est produit lundi après-midi au-dessous de Gœschenen. Une automobile italienne qui avait ét étransportée par chemin de fer à travers le tunnel du Gothard, descendait la vallée. Elle était occupée par Mme Giovannina Mordasini, 60 ans, de Milan, et sa fille âgée de 31 ans. Pour une raison encore inconnue, la voiture passa par-dessus le bord de la route et dévala au bas d'une pente d'une profondeur de 200 mètres. Mme Mordasini fut projetée hors de la voiture et resta grièvement blessée sur la rive de la Reuss. Elle a été transportée à l'hôpital. Quant à sa fille, elle est tombée dans la Reuss et fut entraînée par les flots. Son cadavre a été retiré de l'eau cent mètres plus bas. La voiture qui est également tombée à l'eau n'a pas encore pu être retirée en raison de la force du courant.

Mademoiselle Cécile DORSAZ et les familles parentes ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Maurice DORSAZ

leur cher père et oncle, décédé à Martigny, le 18 mai, à l'âge de 80 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 20 mai. Départ de l'Hôpital à 9 h. 30.

Vivement touchés par la sympathie dont ils ont été entourés dans leurs cruelle épreuve, Madame veuve Valentin VOUILLOZ, *au Châtelard, ses enfants et petits-enfants, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.*

La famille MEVILLOT, *à Sion, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes et groupements qui lui ont témoigné tant de sympathie dans son deuil cruel, exprime ici sa reconnaissance émue et ses remerciements bien sincères.*

La famille de Mademoiselle Mathilde FRANC *remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.*

SI VOUS VOULEZ une bonne tourte bien crémeuse
pr la 1re communion, commandez-la chez TAIRRAZ, confiseur

Assurances Responsabilité Civile
Assurance VOL
„Zurich"
C. Aymon & A. de Rivaz SION

UN VÉLO A DISPARU dans le corridor de l'Imprimerie Montfort, ce matin. La personne qui l'a employé est priée de le rapporter sinon plainte sera déposée.

CE SOIR mardi et demain mercredi (veille de fête)
IRRÉVOCABLEMENT
2 dernières séances du GRAND SUCCÈS
Les Bateliers de la Volga
au ROYAL

A vendre superbe Vigne
de 12.000 m2 d'un seul tenant, magnifiquement exposée entre Martigny et Riddes et en plein rapport.
S'adresser par écrit sous O. F. 6875 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

RAMSEIER JUS DE POMMES non fermenté.
La boisson préférée du gourmand.
et Jus de Fruits fermenté
en bouteilles, bonbonnes et fûts prêtés recommande le dépositaire
Fr. Schmutz, laiterie, Sierre, tél. 125

Occasions
Ensuite du décès de M. A. Suter, horloger, à Vétroz, on vendra d'occasion, dès ce jour, tous les articles d'horlogerie et de bijouterie, consistant en montres, bracelets, réveils, régulateurs, chaînes, bagues, alliances, boucles d'oreilles, etc.
Se recommande : Vergères Louis.

Importante Compagnie d'Assurance
sur la vie, accidents et responsabilité civile, cherche pour les régions de Sion et Monthey et environs
Collaborateurs sérieux. Faire offres par écrit sous chiffre P 2643 S Publicitas, Sion.

Qui prêterait
fr. 10.000.— sur première hypothèque bien fond, garantie.
Ecrire sous O. F. 6900 M., à Orell Fussli-Annonces, Martigny

Pension de Famille
très soignée, prix modéré. Mme Nérot, maison Actis, Martigny-Bourg.
A la même adresse, à vendre lingerie, argenterie d'hôtel, etc.

Occasion
A VENDRE
un lot de
VOIES Decauville
écartement 60 cm. profil 65 mm.
complètes, usagées, en bon état, à des conditions exceptionnelles.
Demandes par écrit sous O. F. 6901 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

A vendre à MARTIGNY
Chalet - Villa
de 2 appartements, avec jardin arborisé de 600 m2 clôturé. Facilités de payement. Eventuellement, on louerait.
S'adresser M. D., poste restante, à Vérossaz, tél. 57.

Abonnez-vous au „Confédéré"

On demande pr Martigny

Jeune Fille

pour aider au ménage et servir au café. Date à convenir.
Offres par écrit sous OF 6889 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

Occasion

Faute d'emploi, **à vendre** à bon compte, **voiture**

FIAT 525

5 places, culasse spéciale, freins hydrauliques, en parfait état de marche, comme neuve.
S'adresser à Sidler Ernest, à Martigny-Ville.

Première

Communion

Chapelets, Colliers, Croix et Médailles, or, argent et doublé.
MONTRES pr communiants dep.
15 Francs

Bijouterie
H. Moret
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE

L'allemand

garanti en 2 mois, l'italien en 1. En cas insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et à toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références.
Ecole Tamé
Baden 14

DEMOISELLE

23 ans **cherche place** comme fille de magasin ou femme de chambre. S'adresser sous 6879 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

PIERRE BURGENER
Méd. - Dentiste
GRAND-PONT Tél. 6.29
SION

Avec
Fr. 5000.--
seulement, pour garantie d'outillage, fournitures et modèles : un jeune homme actif et commerçant, pourrait reprendre la succession de E. JOLI, serrurier-constructeur (brevete) à CLARENS (Montreux). Avenir assuré

A VOITURE MODERNE
MOTEUR MODERNE
Ford

CAISSE D'ÉPARGNE
● DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS ●
Etablissement fondé en 1876 — Contrôlé par la Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales
La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

Caisse Centrale : **SAXON**

DÉPOTS
CARNETS D'ÉPARGNE **3.50** %
OBLIGATIONS 3 ans **4.—** %
OBLIGATIONS 5 ans **4.25** %

PRÊTS hypothécaires aux meilleures conditions

Caisses-correspondantes à : Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

Vente aux enchères

La Verrerie de Monthey S. A. exposera en vente aux enchères publiques, le **27 mai** prochain, à **14 h. 30, au Café de l'Hôtel du Cerf,** les immeubles suivants sis sur le territoire de la Commune de Monthey :

Article	Plan Fo	Plan No	Désignation des immeubles	Nature	Contenance M2
du 1070	19	du 2 b 1 o	Grands Glariers	verger	1080
du 1070	19	2 a 1 o	id.	maison	188
du 1457	19	13 b	id.	pré	444
du 1470	19	2 b 2 o	id.	latrines	1
du 1470	19	2 a 2 o	id.	place	10
du 2730	1	67 a	Le Cottert	place	117
2731	I	68	id.	maison	205
2732	I	69 a	id.	place	19

Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères.

Pour le Conseil d'Administration :
Jules Trottet.

Communion

Beaux chapelets	depuis Fr.	1.50
Magnifiques croix	»	3.—
Médailles argent	»	2.—
Médailles « FIX »	»	4.—
Médailles or	»	15.—
Colliers argent	»	2.—

Colliers cristal, bracelets, boucles d'oreilles, etc., très bon marché

Mathias Voggenberger
MARTIGNY
Horlogerie-Bijouterie Téléphone 61.293

Tiens, Maman,
maintenant tu peux faire un bon café!
... n'est-ce pas que je me suis dépêché?!

FRANCK-AROME

LES PETITES
Machines à écrire
sont si bon marché aujourd'hui

qu'elles ne sont plus un luxe, mais font partie du matériel courant utilisé journellement.

Une Remington portable pr 190.-
a sa place aujourd'hui dans chaque ménage

Parents et enfants s'en servent pour leurs travaux écrits avec le plus grand enthousiasme.

Demandez-nous sans engagement, nos conditions de location, — achat par mensualités, — et d'échange contre des machines usagées.

Alfred Gardel, Montreux
Rue de la Paix Tél. 62.527

Attention !

Celui qui désire gagner une superbe petite *automobile* OPEL (4 places) peut tenter cette chance en achetant des billets de la Loterie organisée par la « Philarmonie Italienne » de Monthey (à fr. 0.50 le billet). Prière de passer commande à M. *Jean Ciana à Monthey.* Livraison par cinq billets (au minimum) contre remboursement. *13 lots* en nature.

Tirage **irrévocable** *31 mai 1936.*

A VENDRE

BATIMENT bien situé, à MARTIGNY-VILLE, et comprenant : garages, atelier mécanique, 2 appartements, prix très avantageux.

Se renseigner chez M. **Pasquier, architecte.**

«LE CONFEDERE», FEUILLETON No 24

Diane et l'Amour

ROMAN DE CONCORDIA MERREL

Swann parlait ensuite de la maison qu'il avait louée à Johannesburg, au reçu du câblogramme de M. Fawcett : la villa était meublée et les domestiques du propriétaire resteraient à la disposition du locataire.

M. Fawcett demeurait perplexe : cette lettre lui parut inquiétante ; il la relut deux fois, avant de la passer à sa fille.

— Je ne sais que penser, Diane ; cette lettre est bien étonnante, en vérité ; il y a deux mois, Swann était absolument certain de la valeur de la mine... et maintenant que nous sommes sur place... il la déprécie ! Lis toi-même, c'est préférable.

Après avoir pris connaissance de la lettre, Diane la rendit à son père en disant :

— Ce monsieur écrit bien aimablement, presque trop aimablement. Tenez, père, voilà Jim, demandez-lui donc ce qu'il en pense.

— Diane, ma chérie, tu appelles maintenant M. James Landor par son prénom familier ? s'enquit M. Fawcett.

— Oui, père !

— Hum ! dans mon jeune temps...

— Ne remontons pas au déluge, père chéri ! Dans ce temps-là, on naviguait dans l'Arche de Noé et maintenant nous sommes embarqués sur le *Goodrich-Castle.* Jim, dit Diane en se tournant vers le nouvel arrivant, père est absolument scandalisé de m'entendre vous appeler par votre petit nom ! Je n'ai pas osé lui dire que vous m'appeliez « Diane » !

Landor s'arrêta, interdit ; la jeune fille l'étonnait toujours, tantôt pensive et réfléchie ; d'autres fois gaie : certains jours malicieuse. Le visage souriant de M. Fawcett l'incita à sourire, lui aussi.

James lut la lettre de Swann, un plissement au coin des lèvres.

Comme M. Fawcett, il était stupéfait de ce revirement subit ; cette lettre ne lui disait rien de bon ; il croyait y surprendre une fausse note.

M. Fawcett désirait ne pas s'en tenir aux nouvelles appréciation de Swann. Avant de prendre une décision définitive, Landor examinerait par lui-même les travaux exécutés antérieurement et prélèverait des échantillons de quartz pour les analyser au laboratoire de la mine.

James avait eu de suite l'impression que l'affaire était louche. Il s'agissait maintenant de réunir des preuves pour étayer cette opinion. Sans aucun doute, le fondé de pouvoirs était fort mécontent de l'arrivée de M. Fawcett à Johannesburg, qui dérangeait tous ses plans. Le ton extrêmement aimable de sa lettre avait pour but de faire parade de son dévouement.

M. Fawcett approuva les observations de Landor et dit :

— Appliquez rigoureusement, Jim, tous les procédés d'investigation que vous croirez utiles ; et maintenant, allons faire un premier tour en ville.

M. Fawcett et ses compagnons tirèrent tout le parti possible de leur halte de trois jours à Capetown ; ils visitèrent tout ce que la ville et les environs comptent d'intéressant : le phare de Bonne-Espérance, la villa de sir Cecil Rhodes, la base navale, le palais du Parlement et la célèbre rue d'Adderly. Tout ce décor colonial était nouveau pour les jeunes gens et c'est avec regret qu'ils quittèrent Le Cap pour monter à Johannesburg.

Swann les attendait à la gare. Il se dirigea tout de suite vers leur groupe, reconnaissant sans difficulté M. Fawcett qu'il n'avait pas vu depuis six ans.

C'était un homme de haute taille et d'un physique avantageux ; il avait des yeux bleus très pâles, dont l'expression, toutefois, causait un malaise indéfinissable.

Le regard de Swann demeurait constamment voilé par suite de son habitude de tenir ses paupières clauses ou mi-closes. Grâce à cet artifice, il parvenait à donner à sa physionomie un air d'indolence et de bonhomie.

L'accueil du fondé de pouvoirs fut expansif, il témoigna d'un tel contentement de revoir M. Fawcett, que celui-ci, malgré ses préventions, se montra plein d'affabilité.

M. Fawcett présenta Swann à Diane ; celui-ci s'empara de la main de Diane et la garda entre les siennes, pendant la durée de son speech de bienvenue.

M. Fawcett présenta ensuite Landor :

— Voici M. James Landor, chimiste-géologue qui va grandement nous aider à prendre une décision dans cette affaire ennuyeuse.

Une fraction de seconde, le visage de Swann refléta un émoi et même une sorte de frayeur. Mais, reprenant la maîtrise de soi, il tendit cordialement la main à Landor.

Diane surveillait l'attitude des deux hommes et vit avec satisfaction que James se tenait sur ses gardes.

Elle remarqua une nuance fugitive dans l'expression de Swann dont elle ne devait pas perdre le souvenir; entre ses paupières presque complètement baissées, Swann considérait Landor : lentement, le regard vitreux remontait des pieds à la tête, appréciant, muscle par muscle, la force de l'homme qui lui barrait le chemin. Il semblait vouloir placer son adversaire sous la toise.

M. Fawcett, absorbé par la vérification des bagages, n'avait pas prêté attention à ce jeu de scène, mais Diane, dont la méfiance était éveillée, surprit le défi secret lancé de part et d'autre et en demeura angoissée.

Ce fut l'affaire d'un instant. Swann s'empressait de se mettre à la disposition de son patron ; il proposa de les conduire tous dans son automobile à Park-Town, le quartier extérieur de Johannesburg, où se trouvait la villa louée par lui. *(à suivre)*

Tous droits de reproduction réservés.

N'entretenez pas votre insomnie...

Mettez-vous au CAFE HAG

Café HAG décaféiné fr. 1.50 le paquet
Café SANKA-BRESIL décaféiné - un produit de la S. A. du Café HAG - 95 cts. le paquet.

Routes en béton
L'argent reste au pays !